



Muscat cendré B



Nom de la variété en France

Muscat cendré

Origine

Cette variété a été obtenue en 1973 par l'INRA en croisant le Pinot gris G et le Muscat Ottonel B.

Synonymie

Données réglementaires

En France, le Muscat cendré B est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne".

Utilisation

Variété de raisin de cuve

Evolution des surfaces cultivées en France



Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une densité nulle ou faible de poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur jaune ou verte, - aux feuilles adultes orbiculaires ou cunéiformes, à trois ou cinq lobes, avec un sinus pétiolaire peu ouvert ou à lobes légèrement chevauchants avec présence assez fréquente d'une dent sur le bord, des dents moyennes à courtes par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes ou convexes, une pigmentation anthocyanique des nervures nulle ou faible, un limbe vert clair, et à la face inférieure, une densité nulle ou très faible des poils dressés et couchés,
- aux baies qui sont de forme elliptique courte et à saveur très légèrement muscatée.

Profil Génétique

| Microsatellite | VVS2 | VVMD5 | VVMD7 | VVMD27 | VRZAG62 | VRZAG79 | VVMD25 | VVMD28 | VVMD32 |
|----------------|------|-------|-------|--------|---------|---------|--------|--------|--------|
| Allèle 1 | 135 | 225 | 239 | 176 | 188 | 240 | 238 | 216 | 239 |

| Microsatellite | VVS2 | VVMD5 | VVMD7 | VVMD27 | VRZAG62 | VRZAG79 | VVMD25 | VVMD28 | VVMD32 |
|----------------|------|-------|-------|--------|---------|---------|--------|--------|--------|
| Allèle 2 | 141 | 225 | 243 | 182 | 194 | 256 | 254 | 267 | 271 |

Phénologie

Epoque de débourrement : 8 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 1ère époque, 1 semaine après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

Le Muscat cendré B est une variété de vigueur moyenne à forte avec un port horizontal. Elle est peu sensible à la coulure et au millerandage.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Le Muscat cendré B est un peu sensible à la pourriture grise en surmaturité.

Potentialités technologiques

Les grappes et les baies sont moyennes. Le potentiel en sucre de cette variété est moyen avec une acidité moyenne à faible. Le Muscat cendré B permet d'élaborer des vins puissants, corsés et légèrement aromatiques.

Sélection clonale en France

Le seul clone agréé de Muscat cendré B porte le numéro 1054.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi.
- Documentation interne du Domaine de Vassal. 1949-2011, INRA, Marseillan-plateau.

Description des clones agréés en France

| N° de Clone | Identité et disponibilités | | Données Agronomiques | | Données Technologiques | |
|-------------|----------------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|
| | Origine | Sélection | Fertilité | Niveau de production | Richesse en sucre | Potentiel couleur |
| | Année d'agrément | Références Agronomiques | Poids des grappes | Vigueur | Acidité totale | Structure tannique |
| | Surface en multiplication | | Taille de baies | Sensibilité au Botrytis | Intensité aromatique | Aptitudes oenologiques |
| 1054 | 1999 | INRA Alsace | | | | |

ENTAV  INRA®



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

